

L'exposition universelle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 32

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

écrit ce qu'on pense généralement parmi le peuple de la maçonnerie, et d'avoir donné le tableau des épreuves qu'elle fait subir à ses adeptes. Il fallait bien retracer ici toutes les absurdités auxquelles se livrent certains esprits à l'endroit de la maçonnerie, pour mieux les combattre et les détruire en leur opposant tout ce qu'il y a de beau et de vraiment utile dans cette association. Tel est notre but. Et, du reste, que ce que nous en avons rapporté soit vrai ou faux, nous dirons que ces épreuves sont nécessaires; elles doivent être appliquées à ceux qu'une simple et stupide curiosité pousse à entrer dans l'Ordre, sans en comprendre le but noble et utilitaire; elles sont nécessaires pour ceux qui ne voient dans cette société qu'un moyen de parvenir, en cherchant à exploiter ce qu'il y a de plus beau dans cette grande œuvre philanthropique, au profit des intérêts personnels. Oui, à ceux-là de trembler et de craindre la chambre noire. Mais les bons, les bien intentionnés voient arriver, croyons-nous, le moment de leur réception avec une véritable joie. Ils sont aussi tranquilles que ce brave néophyte qui nous racontait, il y a quelques années, que lorsqu'il fut placé dans cette terrible chambre, qui n'a pour tout ameublement, assure-t-on, qu'un cercueil, un squelette et une petite lampe, il ne s'effraya point, il trouva seulement que le temps qu'on lui donnait pour se livrer à ses réflexions était un peu long. Alors, soulevant le couvercle de la bière et n'y trouvant rien, il s'assit dessus et alluma sa pipe. Il n'était donc pas si troublé et il aurait bien pu, en sortant de là, chanter la chanson de Panard sur les décorations de l'opéra :

J'ai vu des dragons fort traitables
Montrer les dents sans offenser,
J'ai vu des poignards admirables
Tuer les gens sans les blesser, etc.

En effet, et comme nous l'avons déjà dit, ce sont les épreuves morales auxquelles on s'attache essentiellement; il ne s'agit pas de savoir si le récipiendaire est capable de braver un danger physique, car il pourrait montrer en cela un courage intrépide et n'être qu'un très-mauvais maçon. Ce qu'il importe d'éprouver, c'est le sentiment d'humanité, qui est l'âme de la maçonnerie.

D'un autre côté, cette société a besoin de membres fidèles, moraux et persévérants dans l'œuvre commune, car bien qu'elle soit peut-être celle qui a eu le plus d'influence et s'est répandue le plus rapidement dans le monde, elle est aussi celle qui a rencontré les plus d'ennemis.

Les Etats-généraux des Provinces-Unies furent les premiers qui s'alarmèrent du nombre toujours croissant des francs-maçons. Ils publièrent une ordonnance en 1735, dans laquelle ils déclaraient que *quoi qu'on* actif, toujours *premier* cette société qui fut contraire le vieillard et sa fille à aller prendre *semblées* seraient néanmoins parole d'honneur que lui et son compagnon *semblées* seraient néanmoins jusqu'au jour auprès du corps du jeune Witt *exemple en 1737*. était trop faible pour résister aux sollicitations *cités à Vienne*, suppliait de se retirer, et la pauvre Aloïse fut *conjeures* qui, suivre, bien qu'elle fût hors d'état de songer à dormir. *s'introduit* Après un long intervalle de silence, Tony, surpris de *l'intro-* stupeur dans lequel Ludwig était tombé, après un événement *les* qui lui avait rendu son Aloïse, s'efforça de l'en tirer.

— Monsieur, monsieur, dit-il, vous avez bon goût si c'est

En Suisse, où il semblait que cette société devait trouver un asile assuré, elle fut en butte aux persécutions de LL. EE. de Berne qui publièrent, le 3 mars 1743, une loi interdisant entièrement la société des francs-maçons dans leurs Etats. — Voici quelques passages extraits de cette curieuse pièce, que nous avons sous les yeux :

« Ordonnons et statuons que tous nos Bourgeois et Sujets qui sont actuellement connus pour Franc-Maçons doivent dès à présent abjurer par serment devant nos Baillifs les engagements qu'ils ont pris dans la dite Société.

» Quant à nos Bourgeois et Sujets qui sont Franc-Maçons mais qui ne sont pas connus pour tels, Notre Souveraine Volonté est que ceux qui se trouvent dans nos Etats soient tenus dans le terme d'un mois, à compter dès la publication des présentes, et ceux qui s'en trouvent absents, soient obligés dans le même terme à compter de leur retour de se dénoncer eux mêmes, savoir ceux qui se rendront dans nos autres Villes et Païs, à nos Baillis, desquels ils relèveront, afin qu'ils soient tenus sans délai d'abjurer leurs engagements.

» Afin que personne ne soit plus tenté de s'engager dans cette Société nous avons trouvé bon d'ordonner que tous ceux qui dans nos Païs agrégeraient quelqu'un dans cette association, de même que ceux de nos Bourgeois et Sujets qui s'y feraient incorporer soit dans nos Païs ou ailleurs, seront les uns et les autres mis à l'amende de cent Ecus blancs et privés des charges, Bénéfices et Emplois dont ils se trouveraient actuellement revêtus dans Nos Païs, et s'ils n'avaient pas d'Employ, ils seront déclarés inhabiles d'y parvenir et d'en desservir aucuns à la suite.

» Nous reservans au surplus de punir rigoureusement les Rénitens. Ordonnons et commandons à tous nos Baillifs de faire publier en chaire et afficher les présentes aux lieux accoutumés. Donné en Notre Grand Conseil le 3 Mars 1743. »

(A suivre.)

L'exposition universelle.

Lorsque, il y a quinze jours, j'adressais au *Conteur* quelques-unes de mes impressions sur l'exposition universelle, j'étais à Paris, à l'Exposition même. Cette vaste réunion de toutes les civilisations de la terre était là sous mes yeux, me montrant dans le même coin de terre les créations fantastiques de l'Orient et la puissance matérielle et morale de l'Occident. Aujourd'hui, je suis loin de cette féerie, qu'on déclarerait irréalisable si on ne l'avait vue et bien vue, et c'est au souvenir que je dois faire appel pour continuer ma causerie sur cet immense événement de l'année 1867.

On l'a dit bien des fois déjà : l'exposition de cette année surpasse toutes les précédentes, non pas par son importance seulement, mais par la grande idée qui a présidé à son organisation; ce ne sont pas seulement les produits de l'imagination ou du génie industriel de chaque peuple qui se montrent à vous, ce ne sont pas seulement les richesses naturelles de chaque contrée, c'est la vie de chaque peuple et de chaque pays qui se

déroule sous vos yeux : spectacle imposant, incroyable, tel que n'aurait pu le rêver il y a un siècle, que dis-je, il y a vingt ans, l'imagination la plus folle. C'est la Russie qui vient étaler le luxe de ses seigneurs et de sa cour en transportant à quelques centaines de lieues ses somptueuses écuries et ses chevaux aux jambes nerveuses et fines et à la fière encolure, et qui, tout auprès, dans son restaurant, en bois ouvragé, vous montre, dans la personne des desservants, de vrais types d'hommes du peuple qui portent encore l'empreinte du servilisme et de la complète soumission. C'est la Suède et la Norvège qui se présentent à vous, non pas comme le riche seigneur russe, tout enveloppé de ses superbes fourrures, mais comme un peuple pratique, industriel, qui, sous le régime plus fortifiant de la monarchie constitutionnelle, développe ses institutions populaires, pourvoit à l'instruction et à l'éducation de ses enfants ; ce n'est pas le luxe de quelques-uns qu'ont exposé les Scandinaves : c'est une salle d'école, des instruments d'agriculture, des engins de pêche, la fourrure du pauvre, les produits des exploitations minières et la maison de Gustave Wasa, ce vaillant prince, qui réveilla le sentiment patriotique de son peuple contre la tyrannie qui l'oppressait. C'est l'Égypte, avec ses richesses orientales, qui expose, avec ses palais, l'histoire de cette entreprise colossale de notre siècle, digne comme grandeur, mais plus digne comme but, des travaux de Pharaon : je veux parler du percement de l'isthme de Suez. Elle nous montre aussi dans quelles conditions s'effectue le travail en Orient ; dans une vaste salle carrée, vous voyez accroupi, sur tout le contour, des ouvriers plus ou moins noirs, tissant de riches étoffes, forgeant des métaux ou travaillant des bijoux. C'est primitif comme industrie, c'est l'enfance de l'atelier ; la vapeur et l'électricité ne prêtent aucun appui à ces indigènes indolents, qui travaillent en s'amusant et quittent souvent leur ouvrage pour allumer une cigarette. Quel contraste avec cette portion de la galerie des machines, où s'agitent tant d'appareils et où fonctionnent tant de bras, nous montrant l'industrie parisienne en pleine activité, fabriquant chapeaux, chaussures, fleurs, peignes, boutons de métal ; où l'on voit des femmes s'emparant du casier du compositeur pour l'imprimerie, laissant aux bras plus robustes de l'homme le maniement des presses ; où fonctionnent des centaines de machines à coudre faisant sous vos yeux la couture simple, la boutonnière, la broderie, etc. ! Et l'Allemagne, qui présente simultanément le spectacle d'un peuple industriel et d'une nation guerrière ; de prodigieux canons à côté des paisibles produits de l'art et de l'industrie, remarquables par leur fini et leur caractère d'utilité. Les expositions relatives à l'instruction publique en Allemagne sont fort remarquables : le grand nombre d'ouvrages élémentaires, le matériel des écoles, tout montre que, dans ce pays, ce n'est pas l'empirisme seulement qui gouverne et que l'enseignement y est basé sur de solides connaissances et les résultats de l'expérience.

Pourquoi faut-il qu'au milieu de toutes ces exhibitions, ayant chacune un caractère national bien prononcé, soit comme ordonnance générale, soit par ses produits, la Suisse fasse seule exception ? Ce n'est pas

un esprit de dénigrement qui me pousse à parler ainsi de l'exposition de mon pays ; je reconnais certes que la Suisse occupe un rang fort honorable au Champ-de-Mars et que bien des pays seraient fort heureux de pouvoir produire ce que nous avons exposé ; mais si les objets exposés nous font honneur, pourquoi ne pas faire un peu plus pour l'apparence, pour donner un cachet bien déterminé à notre pays ? Le restaurant suisse, par exemple, est-il bien suisse ? Une grande salle, nue, fermée par de belles glaces et dans laquelle on voit circuler deux ou trois Bernoises en robes de soie ; pas la moindre découpeure, rien qui rappelle le chalet ; un vrai restaurant français tenu par un *glacier* de Paris, Suisse d'origine, mais qui n'a jamais mis les pieds dans sa patrie ; et, comme liqueur nationale, le *Chéri-Goblar*, dont ni vous, ni moi, ni bien d'autres n'ont jamais entendu parler. Les consommations, fort chères, éloignent naturellement les amateurs, qui vont chercher dans d'autres contrées un ciel plus hospitalier. Et le palais suisse des beaux-arts ! Un temple grec, exposé par notre architecte suisse, sur le dos de la Confédération. Le marbre est représenté par une affreuse peinture bleu-verdâtre qui couvre les colonnes et les murs et de laquelle se détachent, bien pâles, les écussons de nos cantons. On ne sait si la maison est en pierre, en bois ou en carton ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'est pas belle. Dans l'intérieur du palais, une sorte de papier rougeâtre, qui se retrouve sur les murs du restaurant, forme une tapisserie d'une uniformité écrasante ; c'est de la simplicité que l'on a recherché, sans doute : on a fait quelque chose de nu et sans couleur locale.

S. C.

Le Diable des Alpes.

VII.

Le délire de Ludwig dura trois jours et trois nuits, après les quels s'opéra une crise qui donna quelque espoir. M. Wittenbach ne quitta presque pas son libérateur, tandis que la triste Aloïse, n'osant entrer, venait à chaque heure entr'ouvrir la porte pour savoir des nouvelles de Ludwig, et pour les porter à son frère auquel elle donnait ses soins. Le vieillard apprit la vérité du médecin, de Tony et des rêveries du malade ; il sentit alors que l'absence, loin de guérir la passion du jeune homme, l'avait accrue et avait seule occasionné son égarement. Il avait observé avec douleur que la séparation des jeunes gens avait été trop tardive, et qu'Aloïse, tourmentée d'un secret chagrin, avait dépéri depuis le départ de Ludwig. L'espoir de la distraire et de la guérir l'avait engagé à prendre avec lui ses enfants dans un voyage que des affaires du gouvernement bernois avaient nécessité à Sion. C'était au retour de cette ville que leur char, mené par un voiturier perfide, avait été conduit hors du chemin sur un sol marécageux, et, tandis que les trois voyageurs étaient descendus pour sortir du mauvais pas, un coup de sifflet avait amené vers eux les deux autres bandits apostés dans le voisinage.

M. Wittenbach aimait trop sa fille, il se sentait pénétré d'une trop vive reconnaissance pour ne pas réfléchir profondément sur les suites dangereuses d'une passion contrariée et pour ne faire enfin le généreux sacrifice de ses préjugés au bonheur de ceux qu'il aimait et à la tranquillité de ses vieux jours. La seule crainte qui le retint encore était que la maladie de Ludwig ne laissât des traces sur son cerveau. Mais les hommes de l'art qu'il consulta dissipèrent ses inquiétudes. Une fois qu'il eut pris son parti, il sentit son cœur soulagé d'un grand poids ; il rougit de sa faiblesse passée et sourit à un plus heureux avenir. Lorsque parfois l'orgueil aristocratique se réveillait en son cœur, il lui